

En Marche vers un paquet à 10 €...

Paris, le 16 juin 2017 —Lors de sa prise de parole lors du lancement des Journées de Santé Publique France, la ministre des Solidarités et de la Santé s'est clairement affichée aux côtés des acteurs de la lutte contre le tabagisme et a exprimé le souhait d'enfin faire diminuer la prévalence du tabagisme dans notre pays.

Les précédentes augmentations des taxes ont clairement démontré leur efficacité dissuasive sur la consommation de tabac, notamment auprès des plus jeunes et des populations les plus précaires.

Emmanuel Macron, en réponse à la sollicitation de l'Alliance contre le tabac à l'occasion des élections présidentielles, s'est engagé à utiliser la fiscalité comme un outil de Santé Publique, et à porter dans les deux ans le prix du paquet de cigarettes à $10 \in$.

Nous nous réjouissions que la ministre reprenne cette idée pour enfin promouvoir une génération sans tabac.

Mais pourquoi se prononcer à demi-mot ? Pourquoi mettre en avant le fait de ne pas être « contre », alors que nous aimerions clairement entendre que la ministre est « en faveur » d'un paquet à 10 €?

Nous savons les acteurs pro tabac particulièrement proches des industriels du tabac. Comment évoquer leur participation à cette discussion ? Leur voix ne doit peser ni dans les arbitrages ni sur les débats!

Les membres de l'Alliance contre le tabac et sa Présidente, Michèle DELAUNAY, qui porte cette mesure depuis son arrivée à la tête de l'Alliance, exhortent de ne pas être sensible aux arguments fallacieux des pro-tabacs, dont les objectifs mercantiles sont bien loin de rejoindre nos objectifs de diminution de la prevalence.

Contacts presse:

Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice): 06 50 54 69 06

Suivez nous sur twitter <u>@FranceSANStabac</u> et facebook <u>https://www.facebook.com/Francesanstabac/</u>

A propos de l'Alliance contre le tabac

L'Alliance contre le tabac, mise en place par le Pr. Maurice Tubiana est collectif d'associations regroupant aujourd'hui 24 membres et personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, qui contribue aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac (CCLAT), signée et ratifiée par la France en 2004. L'association soutient des actions d'information et de prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte les pouvoirs publics à un engagement à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Les membres de l'Alliance : http://www.alliancecontreletabac.org/nos_membres.html